# **UNAF 86**

#### Réunion du Mardi 16 avril 2019

Procès-verbal n° 5

Président: M. LAVAUD

Présents: MM. AUGER, BAJOUX, BOUILLEAU, BRISSONET, FAVARD, GROLLEAU, PLAINCHAMP, POHIN et

RIVIERE

Excusés: Mme AUBOURG, MM. GALLAS et GALLOT

Invité: M. CHARUAULT Christophe Invité excusé: M. MOREAU Olivier

Approbation du Procès-Verbal du Mardi 26 février 2019.

## **VIE DE L'AMICALE**

#### L'UNAF 86 :

- présente ses sincères condoléances à la famille de Bernard SAULE suite à son décès
- souhaite un prompt rétablissement à Régis BERLAUD

LAJNAF 86 compte à ce jour 138 adhérents (+ 25 par rapport à la saison dernière).

FORMATION Secrétaire et Trésorier Samedi 06 Avril 2019 à CAHORS (46)

A. AUBOURG et G. GROLLEAU n'ont pu participer à cette formation pour raison professionnelle.

REUNION SR NOUVELLE-AQUITAINE Samedi 13 avril 2019 à PAU (40)

MM. BAJOUX et GALLOT se sont déplacés.

M. BAJOUX nous fait un résumé de cette réunion.

Se référer au PV de la SR NOUVELLE-AQUITAINE.

# ASSEMBLEE GENERALE UNAF SR NOUVELLE-AQUITAINE Samedi 22 Juin 2019 à BISCAROSSE (40)

Cette réunion aura lieu à BISCAROSSE.

Les médailles Régionales et Nationales seront remises lors de cette Assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE UNAF 86 Vendredi 24 Mai 2019 à 19h00

Elle aura lieu le Vendredi 24 Mai 2019 à 19h00 à la salle du club House, Stade de SAINT JULIEN L'ARS.

Les invitations vont être envoyées à toutes les composantes du Football.

Les vérificateurs aux comptes seront Mme PLAINCHAMP Elina et M. DUPUIS Bruno.

# CONGRES UNAF NATIONALE Du 30 Mai au 01 Juin 2019 à EVIAN (74)

MM. GALLOT Patrick, LAVAUD Marc et son épouse, PRISCOGLIO Thomas se déplaceront à ce Congrès.

Il est à noter que la Section Régionale offre sa place à M. PRISCOGLIO Thomas comme représentant JA.

#### **TRESORERIE**

M. GROLLEAU Gilles nous fait un compte rendu de la trésorerie.

#### **JURIDIQUE et DISCIPLINE**

#### **JURIDIQUE:**

Dossier Fabrice MIGNON : le dossier est en cours.

Les intérêts civils pour l'UNAF Nationale qui devaient avoir lieu dernièrement ont été reportés courant Juin.

MAITRE FARINE nous communiquera la date afin que M. RIVIERE Patrick puisse assister à l'audience du Tribunal Correctionnel de POITIERS.

Deux nouveaux dossiers ont été ouverts suite aux agressions suivantes :

Création des alertes agressions et ouverture de dossier juridique.

- M. ANGIBAUD Jérôme : dossier validé par le CDN UNAF NATIONALE.

Il est à noter que M. BUQUET Ruddy, Arbitre National F1 et UEFA, a pris contact avec Jérôme pour lui apporter tout son soutien.

- M. CHARUAULT Christophe : en attente de validation par le CDN UNAF NATIONALE.

Arbitre des Deux-Sèvres, adhérent UNAF 86, le dossier sera pris en charge par un avocat du département 79.

Toutes les composantes du football ont pris contact avec Jérôme et Christophe. Dépôt de plainte. Notre avocate, **Maître FARINE** est avisée des faits.

#### **DISCIPLINE:**

M. FOURNIER Teddy fait part à l'UNAF 86 de la rêtrêt de son match en D5 COUHE VS ROUILLE le dimanche 14 avril 2019.

## **CHALLENGE DE L'ARBITRAGE**

La **SD 86** participera au Challenge de l'arbitrage.

#### **FACEBOOK**

#### **FACEBOOK:**

#### Nota Bene:

- É Lors de match de football en championnat départemental ou régional, un **trio Unafiste** peut envoyer une photo pour une parution sur la **page FACEBOOK**.
- $\acute{\rm E}$  En cas d'agression, l'arbitre peut contacter le Délégué Juridique, Monsieur Patrick RIVIERE, dans la rubrique « appeler maintenant ».

Un simple clic, vous mettra en relation avec lui.

### **BOUTIQUE UNAF**

Jeu de drapeaux (basique) : 35,00 " - Fanion : 5,00 "

### **QUESTIONS DIVERSES**

M. RIVIERE Patrick a représenté la SR UNAF Nouvelle Aquitaine au HAILLAN (86) à la réunion préparatoire de la saison 2019/2020 pour la Formation Initiale des Arbitres qui se déroulera sur plusieurs sites de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

La SD 86 a reçu un don de 46" de M. LASSEPT Eric, un arbitre UNAFISTE des LANDES qui a officié en assistant D1 le 13 avril 2019.

M. POHIN Patrick a accompagné Mlle PLAINCHAMP Elina à la Commission de Discipline de la LIGUE à PUYMOYEN.

Le Secrétaire de séance

**Patrick RIVIERE** 

# AGRESSION, quoi faire? En cas d'agression!

MARCHE A SUIVRE

#### Je suis agressé

- 1 JEARRETE IMPERATIVEMENT la rencontre.
- 2 JEDDENTIFIE le (ou les) AUTEUR(S) CONCERNE(S).
- 3 JE FAIS appel aux SERVICES de POLICE/GENDARMERIE 17 et/ou POMPIERS 18 Ë 112.
- 4 JE RECCUEILLE les IDENTITES et TELEPHONES des témoins.
- 5 JE REMPLIS, si possible, la F.M.I. ou la feuille de match papier en relatant les faits (moment et circonstances de lagression, identification du (ou des) agresseur(s), mentionner sur lagnnexe seulement les faits, ne pas oublier dandiquer « RAPPORT SUIT », õ ).
- 6 Ë JE PRENDS des photos de la feuille de match ou FMI, avec la composition de l'équipe Vous aurez la possibilité d'avoir toutes les informations de la FMI sur votre compte FFF.
- 7 JE QUITTE le stade en me faisant raccompagner à mon véhicule par la Police (si je loai appelée), par un dirigeant ou toute(s) autre(s) personne(s) de club.
- 8 JEAPPELLE mon DELEGUE JURIDIQUE pour lenformer de mon agression et lui demande de l'accompagner DANS LA DEMARCHE du dépôt de plainte.
- 9 JE CONSULTE un MEDECIN (Urgence CHU ou médecin traitant) qui me prescrira ou non une éventuelle ITT (Interruption Temporaire de Travail),
  - **JE FAIS PHOTOGRAPHIER** les traces de mes blessures (je les joindrais à mon rapport). Un médecin psychologue peut être mis à votre disposition par IdJNAF Nationale.
- 10 JE DEPOSE PLAINTE, je précise à lofficier de police judiciaire que :
  - Je suis une personne chargée donne « MISSION DE SERVICE PUBLIC » en vertu de la Loi LAMOUR n° 2006-1294 du 23 octobre 2006 (Ceci est une circonstance aggravante).
  - Je lui transmets les informations (Match concerné avec horaire, lieu, nom des équipes et numéro de match, Numéro de licence).
  - Je lui **relate les faits avec précision**, je lui **déclare tout effet personnel dégradé** (montre, lunettes, véhicule, vêtement(s), õ .)
  - Je lui donne les identités des témoins avec leur numéro de téléphone.
  - Je dépose plainte contre le ou les auteurs identifiés et je me constitue partie civile au nom de l'UNAF Je demande impérativement le récépissé de dépôt de plainte

Délégué Juridique DEPARTEMENTAL ET REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE Patrick RIVIERE 06 83 11 43 64